

Conseil d'école de l'École de Violine de Clessé

Mardi 30 Juin 2020

Présents :

Éducation Nationale : Mme GAILLARD (Directrice et enseignante) ; Mme HURY (enseignante) ; ; Mme JENOT (enseignante) ;
Municipalité : Mme SOULARD (Maire de Clessé) ; Mme BLANCHARD (adjointe chargée aux affaires scolaires) ;
Représentants des parents d'élèves : Mme ROUX , Mme RAVELEAU , Mme BOURREAU ;
Association des Parents d'Élèves : Mme AIGUILLON (présidente).

Excusés : M. MIRVAL (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire) ; Mme ALVARADO (enseignante, décharge de direction) . Mme BUREAU LUSSEAU (enseignante) ; M. CARRE (représentant des parents d'élèves).

Présidente de séance : Mme GAILLARD Isabelle

Secrétaires : Mmes HURY Valérie / JENOT Julie

Année scolaire 2020 2021

Effectifs (prévisions)

12 : PS	14 : MS	= 26 élèves	
7 : GS	9 : CP	= 16 élèves	
7 : CE1	10 : CE2	= 17 élèves	
11 : CM1	10 : CM2	= 21 élèves	soit un total de 80 élèves

Organisation :

- Mme HURY Valérie : pour la classe des TPS PS et MS. 5 TPS (frère/sœur) + 4 TPS. Ils ne pourront être accueillis en septembre. Ils feront leur rentrée en cours d'année. Selon la décision de la municipalité, et l'effectif de classe (pas plus de 30 élèves), les TPS de début d'année pourront être accueillis en janvier 2021.
- Mme GAILLARD Isabelle : pour la classe des GS et CP + l'enseignant(e) effectuant la décharge de direction, qui n'est pas nommé(e) à ce jour ;
- Mme GATARD Audrey : pour la classe des CE1 CE2 ; (départ de Mme BUREAU LUSSEAU) ;
- Mme JENOT Julie pour la classe des CM1 CM2.

Vie de l'école

Activités pédagogiques et sorties scolaires

Toutes les sorties prévues de mars à juillet ont dû être annulées à cause du Coronavirus.

Le coronavirus : confinement déconfinement

La période que nous avons tous vécue du 16 mars au 3 juillet 2020 a été très difficile et compliquée pour tout le monde.

Les enseignantes tenaient à remercier la municipalité pour son soutien et pour le travail qui a été effectué dans les classes, pour le matériel, le gel , pour avoir sécurisé l'entrée et la sortie des classes...

Elles remercient également l'ensemble des parents d'élèves pour leurs capacités d'adaptation aux différents changements qui leur ont été imposés durant cette période.

La mairie remercie l'équipe enseignante pour le travail effectué. Travail d'équipe réussi !!!

Écoles Numériques Innovantes et Ruralité (ENRI)

- le **mardi 2 Juin**, l'équipe enseignante et Mme SARAZI (Enseignante Référente pour les Usages du Numérique DSDEN des Deux-Sèvres) ont rencontré Mme BLANCHARD et M. BIRTEGUE (Adjoints à la municipalité de Clessé) pour leur présenter le projet Écoles Numériques Innovantes et Ruralité (ENIR).
- le Conseil Municipal a donné son accord pour participer à ce projet. Deux propositions ont été faites à l'équipe pédagogique pour financer ce projet :

La première : la commune finance 1 500 € pour un global d'achat de 3 000€ (le minimum requis pour l'aide)

La deuxième : la commune finance 2 500€ pour un coût global d'achat de 5 000 € et nous faisons une baisse du budget pédagogique de 5€ par élève sur 2 ans (soit environ 80 élèves X 5 € = 400 € ; 400 + 400 = 800 €) ;

Les enseignantes ont opté pour la 2^e solution. En effet, le matériel informatique actuel de l'école est vieillissant et nécessite un investissement. Cependant, il sera nécessaire de rétablir la subvention, soit 5€ de plus par élève à partir de l'année scolaire 2022 - 2023, pour le bon fonctionnement de l'école.

- Le **lundi 15 juin** : les enseignantes et Mme SARAZI ont établi un cahier des charges.

- le **jeudi 25 juin**, le cahier des charges a été présenté et confié à Mme SOULARD, qui le présentera lors d'un conseil municipal pour accord. Puis, s'il est accepté, la municipalité devra se charger de trouver les fournisseurs et de faire parvenir les devis à Mme SARAZI pour que le dossier soit présenté à l'éducation Nationale pour validation,

- début septembre le dossier complet devra être remis à l'Éducation Nationale pour qu'il puisse passer en commission et être validé.

Les enseignantes tiennent à préciser :

-> **pour le projet** qu'il a pour but :

- d'intégrer le numérique, de manière **raisonnée**, au service des élèves pour favoriser l'acquisition de compétences numériques mais également dans le cadre des apprentissages dans d'autres disciplines (recherches internet, logiciels de programmation...)
- prévenir des dangers de l'internet ;
- de sensibiliser les élèves à l'usage du numérique : temps passé devant les écrans... L'usage du numérique dans les classes sera "modéré" pour le bien des élèves

+ **pour les consommables (encre, feuilles) :**

- les enseignantes ont souhaité l'achat d'une imprimante couleur pour l'école. Elle servira uniquement pour : les livrets scolaires, les textes en lecture pour les élèves ayant des difficultés, pour les affichages, et tout document nécessitant de la couleur. A ce jour, les enseignantes impriment chez elle tous les documents couleurs qu'elles ont besoin pour leur classe, et ce, depuis plusieurs années.
- en ce qui concerne l'utilisation des fournitures : encre, feuilles... les enseignantes tiennent à souligner, qu'elles font le nécessaire pour ne pas « gaspiller » ces fournitures. Elles font attention à limiter les photocopies, à récupérer les feuilles pour le recyclage : feuilles de brouillon, bac pour le recyclage.

Le site internet de l'école :

Le site internet de l'école fonctionne toujours. Il nous a été très utile pendant le confinement pour informer les familles.

Adresse : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>

Budget :

- subvention annuelle de la Mairie pour les fournitures : **5 040 €** ;
- subvention accordée par l'APE en début d'année : **2 193 €** ;
- subvention accordée pour les cadeaux de Noël par le CCAS : **120 €**
- bénéfice des ventes des photos de classe : **565,78 €**

Demands faites à la municipalité :

Demands :

Est-ce qu'une 2e ATSEM est prévue pour la rentrée prochaine ?

- pas de 2e ATSEM, mais peut-être une aide supplémentaire de temps en temps.

Qu'en est-il du remplacement de Cathy ?

- lorsque Cathy partira à la retraite, elle sera remplacée.

Est-ce qu'il serait possible de mettre des portes de placards pour les étagères de la classe maternelle ?

Est-ce que l'on pourrait installer des rideaux occultants dans la classe de CM pour une meilleure vision au TBI ?

- la municipalité a pris note des demandes et fera au mieux pour effectuer les travaux.

Il faudrait enlever les palox dans la cour des maternelles, car ils sont dangereux pour la sécurité des élèves.

- un projet d'aménagement de la cour maternelle est prévue par l'APE, qui prévoit d'enlever les palox.

Parole donnée aux représentants des parents d'élèves :

- retour sur la facturation de la garderie (agglomération) ;
- retours positifs sur les repas de la cantine (produits locaux...), demande d'une réunion d'information ;
- questionnement sur le cheminement des piétons depuis la nouvelle organisation à l'entrée et sortie des classes = les familles ne sont pas en sécurité.

Parole donnée à la présidente de l'APE :

Fêtes et opérations

Vente de gâteaux « Bijou »

Vente légèrement supérieure à l'an passé.

Opération papier

L'opération se termine, ce sont les derniers palox. *Merci à tous pour votre participation.*

En raison du Covid 19, plusieurs de nos actions ont dû être annulées. Nous espérons pouvoir reporter certaines d'entre elles l'année prochaine.

Cadeaux CM2

Une clé USB, un crayon 4 couleurs et un crayon frixion sera offert à chaque CM2.

Subvention

Une subvention globale a été accordée pour le compte école, pour l'achat de jeux pour la cour et pour les sorties scolaires.

Remerciements

L'association des parents d'élèves remercie tous les membres actifs, tous les parents bénévoles lors des manifestations, ainsi que les enseignantes et la municipalité pour l'aide apportée tout au long de cette année scolaire.

La séance est levée à **21h15**